

bpa actuel

4

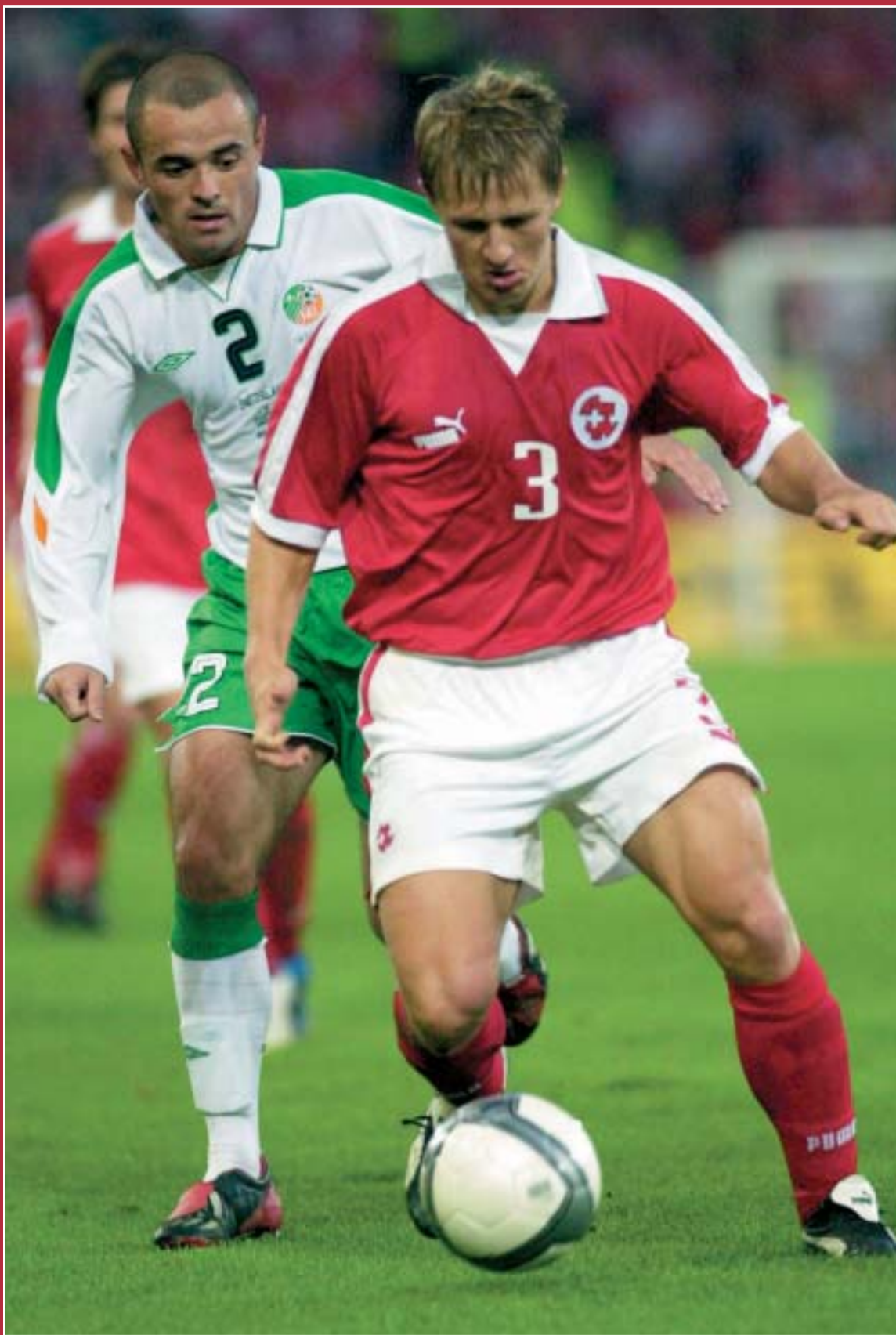
Football: pros et amateurs ne sont pas à l'abri d'une blessure

6

Comportement dans la circulation routière: une question de caractère?

8

Des Sentiers didactiques, pour montrer comment la forêt nous protège



Phénomène football

La Suisse du football est fébrile. Supporters, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes s'apprêtent à prendre place devant un écran géant ou un téléviseur pour assister aux matches de l'équipe nationale, souffrir au gré des passes manquées et des tirs hors cadre, mais aussi s'enthousiasmer devant de belles phases de jeu et autres exploits personnels. Pendant le Championnat d'Europe, même les gens assez peu intéressés par le football risquent d'être contaminés par la fascination du ballon rond.



Un ballon, un bout de terrain et deux buts (improvisés). Il n'en faut pas plus pour jouer au football n'importe où, dans le monde entier. Les règles sont simples et partout les mêmes. Dribbler et tirer au but est un langage commun qui va bien au-delà des frontières linguistiques et culturelles. Un simple jeu devient en l'occurrence un sport très exigeant dès lors que l'on y associe la tactique, la complémentarité, la vitesse et le toucher de balle – pour ne mentionner que quelques éléments qui matérialisent toute la fascination du football. La passion soulevée par le football transparait également dans les chiffres:

dans le monde entier, quelque 240 millions de personnes jouent régulièrement au football, et près de 700 000 en Suisse, dont beaucoup font partie d'un club. Les jeunes filles et les femmes sont également toujours plus nombreuses à prendre possession du terrain plutôt que de se tenir au bord de la pelouse – et cela pas seulement depuis la sortie du célèbre film «Bend it like Beckham»!

Le football est une passion – qui engendre parfois aussi des souffrances. Pas seulement lorsque le gardien de son équipe favorite encaisse un but à l'Euro. Mais aussi lorsque quelqu'un manie le ballon et subit un contact qui se traduit par une entorse, des contusions ou même une fracture. Nous y reviendrons plus tard dans ce numéro, mais pour l'instant, nous vous souhaitons de profiter pleinement de l'ambiance de l'Euro et d'assister à de nombreux matches passionnants.

Ursula Marti, rédactrice

2 **éditorial**
sommaire

3 **actuel**
dialogue
impressum

4 **dossier**

6 **Circulation routière**
Une question de caractère?

8 **habitat et loisirs**
Quand la forêt nous protège

10 **sport**
L'aventure responsable

Merveilleuse croisière ...

13 **droit**
Prudence même avec des enfants
accompagnés!

14 **entreprises**
Le bpa au chevet des entreprises

15 **délégués-bpa à la sécurité**
Edifices historiques (2):
Château de Chillon

16 **vu pour vous**

services

Photo de couverture: Keystone

Rentrée scolaire 2004

Comme l'an dernier, le bpa coordonnera la campagne de la rentrée scolaire sur le plan national avec la collaboration de la CCCS (Communauté de travail des chefs des polices de la circulation de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein), du TCS et du Conseil suisse de la sécurité routière. A la fin des vacances d'été, des affiches et un spot TV attireront l'attention des usagers de la route pour leur signaler que des dizaines de milliers de fillettes et garçons prennent le chemin du jardin d'enfants ou de l'école. Il leur faut donc rouler lentement et prudemment, sans appuyer sur le champignon et en se tenant toujours prêts à freiner.

La campagne débutera le 2 août en Suisse alémanique, le 9 août en Suisse romande et le 23 août au Tessin. Outre les affiches et le spot TV, la campagne fera également appel à des présentoirs, des brochures d'information bpa, un flyer assorti d'un concours ainsi que des banderoles. Avec la collaboration du bpa, Coop aménagera dans ses 12 plus grands centres commerciaux un parcours de sécurité routière pour les enfants nouvellement scolarisés.

Cette affiche s'obtient aussi en français et en allemand.



Congrès du sport à Macolin

Du 19 au 21 septembre 2004, le bpa organise à Macolin un troisième congrès **germanophone** tripartite Suisse – Allemagne – Autriche. En adoptant la devise «Sport – davantage de plaisir et de sécurité», des experts internationaux présenteront de nouvelles connaissances, méthodes et programmes pour prévenir les accidents sportifs. Dans le cadre d'ateliers, il sera possible de discuter de «sports de neige», «sports de balle», «sports d'aventure» et «installations sportives» avec des spécialistes. La manifestation s'adresse tout spécialement aux professeurs de sport, entraîneurs, managers d'associations sportives, responsables de la politique sportive et spécialistes de la médecine et des sciences sportives. Le nombre de participants est limité à 150. Inscription online jusqu'au 15 août 2004 sur le site www.bfu.ch/sportkongress (l'allemand étant la langue du congrès). Ce même site fournit en outre des informations détaillées relatives au programme du congrès et aux taxes d'inscription. Le bpa organise en l'occurrence ce congrès avec la collaboration de différents partenaires.

Sécurité au travail

En date du 4.11.04, la Société Suisse de Sécurité au Travail organisera une journée de formation à Lausanne. Informations et inscription sous: www.sgas.ch.

dialogue



«vu pour vous»

(bpa actuel 2004/1, page 16)

Je vous remercie d'avoir publié la photo «jeux de ballon interdits». Toutefois, je m'étonne de votre surprise! Il n'y a pas besoin d'aller jus-qu'à Nice pour trouver de tels panneaux. Malheureusement, ils fleurissent également dans nos villes. Je joins à l'appui quelques photos prises à Lausanne. Depuis 1980, je suis le res-ponsable des urgences chirurgicales d'enfants au Centre Hospitalier Universitaire Vaudois CHUV où nous avons développé, en 1989, un programme d'enregistrement prospectif des accidents d'enfants et d'adolescents de 0 à 16 ans. Je collabore aussi depuis longtemps avec le bpa. J'ai par exemple fait partie d'un groupe de réflexion qui réunissait des responsables de communes vaudoises et un représentant du bpa pour se pencher sur l'organisation des places de jeu. Je rends volontiers hommage à l'excellent travail que vous faites dans ce domaine. J'insiste toutefois sur le fait que l'enfant doit pouvoir jouer autour de chez lui en sécurité. Ni la place de jeu, ni le jardin privé ne peuvent remplacer la possibilité de jeu autour du domicile dans des espaces sécurisés. Malheureusement, notre société en général, et la Suisse en particulier, ne tolère plus les jeux d'enfants.

Olivier REINBERG, MD, PD et MER
Médecin Adjoint, Service de Chirurgie Pédiatrique
Centre Hospitalier Universitaire Vaudois
CH - 1011 Lausanne - CHUV

Faites-nous part de votre opinion ou posez-nous une question – expédiez votre courrier avec votre nom et adresse à bpa actuel, Laupenstr. 11, 3008 Berne ou info@bpa.ch (avec la mention bpa actuel).

impresum

bpa actuel 2004

Paraît en février, mai, août, octobre et décembre en français, allemand et italien. Abonnement annuel, édition papier: Fr. 20.– Edition Internet: www.bpaactuel.ch

Editeur:

Bureau suisse de prévention des accidents bpa
Laupenstrasse 11, 3008 Berne
Téléphone 031 390 22 22, Fax 031 390 22 30
info@bfu.ch, www.bpa.ch

Rédaction:

Atalantic Sàrl, Public Relations
by Ursula Marti, Zähringerstr. 33, 3012 Berne
Téléphone 031 305 55 66, Fax 031 305 55 60
ursula.marti@atalantic.com

Traduction:

Michel Hossmann

Images:

bpa (sauf autre indication)

Abonnements, layout, impression, expédition:

Imprimerie Schüler SA
10, rue du Jura, 2501 Bienne
Téléphone 032 329 27 27, Fax 032 329 27 37
bpaactuel@schueler-printing.ch
Changements d'adresse avec la mention «bpa actuel». Merci.



Avant le but de la victoire de la Suisse contre l'Irlande dans le match qualificatif pour l'Euro.

Le football est-il un sport sain?

Du professionnel qui participe à l'Euro au joueur de ligue amateur et au footballeur occasionnel engagé dans un tournoi à six, tous sont confrontés aux risques inhérents à leur sport. En méconnaissant les règles de sécurité, on court facilement des risques sur une pelouse.

Des semaines déjà avant le début du Championnat d'Europe, les commentaires sur l'état de santé des joueurs de l'équipe suisse allaient bon train. Faut-il opérer le genou de Ricardo Cabanas? Murat Yakin et Johann Vogel ont-ils retrouvé une forme suffisante après leur blessure? Le mollet de Benjamin Huggel est-il complètement rétabli?

Alors que les médias diffusent des informations et se livrent à différentes spéculations, d'autres activités se trament en coulisse: l'entraîneur, des médecins spécialisés, des physiothérapeutes et des dirigeants de l'ASF collaborent très étroitement pour amener les joueurs à une forme optimale et leur éviter des problèmes de santé. Ils réalisent des tests, travaillent avec des

méthodes modernes et mettent à profit les plus récentes connaissances acquises. Car seul un joueur en bonne santé et performant peut répondre aux espoirs que l'ASF met en lui. Le mot d'ordre suprême consiste à éviter les blessures. A cet égard, le joueur assume personnellement une très grande responsabilité. En qualité de professionnel, il sait parfaitement comment se comporter à l'entraînement et pendant un match, et si possible aussi hors d'un terrain. Pour lui, il n'est pas question de se livrer à des activités de loisirs qui comportent des risques importants – comme le ski par exemple. Un sportif professionnel encourt néanmoins un risque élevé de se blesser.

Sport populaire – nombre important d'accidents

Le football est aussi un sport de masse: en Suisse, on dénombre plus de 1500 clubs et as-

Köbi Kuhn et l'équipe nationale: un footballeur n'est pas à l'abri d'une blessure

Peu avant le match, l'entraîneur doit communiquer la composition de son équipe. Ne doivent en principe entrer en jeu que des joueurs au meilleur de leur forme. Mais que se passe-t-il si un ou plusieurs joueurs clés du contingent figurent sur la liste des blessés? Pour l'entraîneur, la tâche est ardue. Il lui faut néanmoins compter avec de pareilles situations, car le risque de blessure est élevé dans un sport professionnel qui implique un engagement soutenu. Avant l'Euro, bpa actuel s'est entretenu avec Köbi Kuhn, entraîneur de l'équipe nationale suisse de football et ancien joueur professionnel.



bpa actuel: durant votre carrière de footballeur professionnel, quelles sont les pires blessures que vous avez subies?

Köbi Kuhn: durant ma carrière, j'ai subi différentes blessures au niveau des ménisques. Les conséquences se manifestent aujourd'hui encore; j'ai en effet de l'arthrose dans les deux genoux.

Que signifiaient ces expériences pour vous?

J'ai dû me soumettre à des opérations, puis j'ai malheureusement recommencé à faire du football trop tôt, raison pour laquelle je ressens encore des douleurs aujourd'hui.

A l'Euro, vous devrez constamment vous attendre à ce que des joueurs importants puissent se blesser. Comment allez-vous faire?

Nous partons au Portugal avec 23 joueurs. Pour chaque poste, je dispose donc deux joueurs. Il faut naturellement toujours compter avec des blessés.

En qualité d'entraîneur de l'équipe nationale, dans quelle mesure pouvez-vous avoir une influence sur la santé de vos joueurs?

Je n'ai aucune influence; les joueurs sont sous contrat avec leur club respectif, et notre autorité se limite exclusivement aux matches de l'équipe nationale.

Que conseillez-vous aux jeunes joueuses et joueurs pour qu'ils ne se blessent pas à l'entraînement ou pendant un match?

Il est important de bien s'échauffer et d'effectuer un bon stretching. Il est également important de porter un équipement correct et les protections nécessaires telles que protège-tibias.

Nous vous remercions de nous avoir répondu et vous souhaitons, ainsi qu'à votre équipe, une campagne portugaise fructueuse sans blessure!

sociations regroupant plus de 10 000 équipes, dont toujours plus d'équipes féminines. Conformément à une étude réalisée par la FIFA, Fédération Internationale de Football Association, près de 700 000 personnes jouent régulièrement au football en Suisse – quand bien même ces personnes ne font pas toutes partie d'un club. Avec autant de joueuses et de joueurs actifs, il n'est pas étonnant que le football soit la discipline sportive qui totalise le plus grand nombre d'accidents en chiffres absolus. Pour l'année 2001, le bpa estime que plus de 50 000 footballeuses et footballeurs ont subi une blessure. Le football est un sport impliquant de nombreux duels et un sérieux engagement physique. Les articulations du pied et du genou sont fortement sollicitées par le maniement du ballon, mais aussi par les sprints, les arrêts brusques, les mouvements de rotation et les tackles de l'adversaire. 82% des blessures concernent la cuisse, le pied, le genou ou la jambe. Ce ne sont heureusement pas les blessures graves qui prédominent, mais surtout les entorses, les contusions et les meurtrissures. Il n'est également pas rare qu'un incident de jeu se traduise par une fracture ou une plaie ouverte.

Les joueurs occasionnels sont les plus menacés

Le danger principal guette lors de tournois à six! Dans le cadre d'un pareil tournoi, le risque de se blesser pour un joueur occasionnel est deux à trois fois supérieur à celui d'un joueur de club. Comme de nombreux joueurs occasionnels ne tapent que rarement dans un ballon, ils ne s'entraînent pas régulièrement sous la direction d'une personne compétente et ignorent les règles de sécurité.

Pour le bpa, la prévention des «accidents de tournoi» revêt une importance particulière. Le bpa sait également où se situent les problèmes: les joueuses et les joueurs ont souvent une mauvaise condition physique et une technique qui laisse à désirer. Un excès de zèle ou même une certaine agressivité peuvent également se traduire par des conséquences dangereuses. Souvent, un équipement insuffisant ou inadapté peut aussi entraîner un accident. Etant donné l'exigüité du terrain, le rythme de jeu est élevé et implique de fréquents contacts avec le ballon et l'adversaire.

Moyennant une information continue, le bpa espère avoir prise sur le nombre élevé d'acci-

dents de football. Il a par conséquent établi une liste sur laquelle figurent les principales règles applicables dans un tournoi à six:

- Ne peuvent participer à un tournoi à six que des personnes en bonne santé et en bonne condition physique.
- Toujours porter des chaussures à crampons moulés et des protège-tibias lors d'un entraînement ou d'un match sur gazon.
- Toujours très bien s'échauffer et s'étirer avant de commencer un entraînement ou un match.
- Éviter les duels en passant rapidement le ballon.
- Jouer avec fair-play et respecter l'intégrité de l'adversaire.
- A la mi-temps ou durant les pauses, s'abstenir de boire de l'alcool.

Que l'on dissuade celui qui s'aviserait de ranger ses chaussures de football en raison du risque d'accident que nous venons d'évoquer! Car faire du sport avec mesure et en connaissance de cause est finalement toujours plus sain que de ne pas en faire!

Texte et interview: Ursula Marti

Informations complémentaires

- Notice bpa **Tournois à six** (lb 0001): bref résumé des principales règles de sécurité pour l'entraînement, la préparation, le jeu et l'équipement, avec les règles pour les tournois à six. Commander le document sur le site www.bpa.ch (moyens d'information) ou au moyen du fax-réponse ci-joint.
- **Attention les articulations. La meilleure prévention au football** de Suvaliv: petite brochure destinée aux footballeurs et footballeuses, avec conseils pratiques. Commander le document sur le site www.suva.ch (cliquer sur «Moyens d'information»); numéro de commande 88147.f)
- **Attention les articulations. Manuel pour l'entraînement de football** de Suvaliv: brochure pour entraîneurs/entraîneuses avec informations de base et propositions concrètes d'exercices. Commander le document sur le site www.suva.ch (cliquer sur «Moyens d'information»); numéro de commande 88146.f)
- **Guide médical à l'intention du footballeur** de l'Association Suisse de Football ASF: brochure détaillée pour dirigeants et staff technique consacrée aux différents thèmes de la prise en charge médicale d'enfants et d'adultes dans le football. Commander le document à: ASF, tél. 031 950 81 11 ou télécharger sur le site <http://www.football.ch> (sous «Règlements»).



Dépassement fréquent et massif des limites de vitesse? Un examen psychologique en est la conséquence!

La conduite automobile: **une question de caractère?**

Des études psychologiques peuvent fournir différents éléments d'appréciation quant à l'aptitude caractérielle d'une personne à s'intégrer à la circulation routière l'exemple de Urs G.

En été 2003, Urs G.* de Coire a une fois de plus été pincé au volant pour un excès de vitesse. Il roulait 30 km/h au-dessus de la vitesse autorisée – sur une route de montagne très sinueuse. Il a naturellement écopé d'une amende, et son permis de conduire lui a une fois de plus été retiré. Mais cette fois, les choses n'en sont pas restées là. Le service de la circulation routière a voulu savoir de quoi il en retournait avec Urs G. et si l'on pouvait l'autoriser à conduire à nouveau une voiture avec la conscience tranquille. Il a donc exigé une expertise confiée à un psychologue spécialisé dans les questions de circulation routière.

Premières explications entre quatre yeux

Une belle journée d'automne, Urs G. s'est rendu chez le docteur Martin Keller à Valens. Celui-ci est un psychologue expérimenté spécialisé dans les questions de circulation routière, et il a déjà examiné beaucoup d'automobilistes coupables d'infractions. Nombre d'entre eux ont des problèmes d'alcool et ont été pincés pour «alcool au volant». Par ailleurs, il existe également des «sujets caractériels», c'est-à-dire des personnes que ne respectent pas suffisamment les règles de la circulation sans que l'alcool joue un rôle. Urs G. fait partie de ce dernier groupe.

Outre ses activités propres à la psychologie du trafic, Martin Keller travaille également en qualité de neuropsychologue à la clinique neurologique de Valens où il est notamment confronté à des personnes accidentées qui ont souffert de graves lésions crâniennes. Il peut ainsi constamment se rendre compte à quel point il importe d'éviter que des usagers potentiellement dangereux se mêlent au trafic routier – du moins temporairement. Cette mesure de sécurité n'est naturellement pas la seule et la plus importante, mais Martin Keller est convaincu de l'utilité de ses activités quotidiennes.



Bild: Ringier

Après les salutations d'usage, Urs G. et le psychologue ont engagé un premier entretien. Martin Keller a tenté d'esquisser la personnalité de Urs G., sa situation dans la vie et son passé. Auparavant, il avait naturellement étudié le dossier et savait ce qui s'était officiellement passé. Mais il s'intéressait avant tout à la façon de voir de Urs G.

Il s'est aperçu que Urs G. avait été un motocycliste passionné et avait perdu son bras gauche dans un grave accident de la route survenu une dizaine d'années auparavant. Depuis, il ne peut plus enfourcher de moto, mais il peut par contre encore conduire une voiture. Le psychologue pense que Urs G. extériorise probablement son amour de la vitesse au volant d'une voi-

ture. Urs G. le conteste cependant. En évoquant ses multiples amendes et retraits de permis, il a chaque fois une explication: une fois, il n'a pas aperçu le panneau de limitation de vitesse, et une autre fois, il était pressé parce qu'il avait un rendez-vous d'affaires. Une autre fois encore, il a renversé un piéton parce qu'il ne l'avait pas aperçu suffisamment tôt.

Comme Urs G. avait mentionné à deux reprises ne pas avoir aperçu quelque chose à temps, le psychologue a pris en considération une forme particulière de trouble de la vue impossible à corriger avec des lunettes. A cet effet, il a utilisé un appareil qui permet de tester les insuffisances au niveau de la perception visuelle et du traitement des informations. Ici également, Martin Keller n'a pas diagnostiqué de particularités, et il en est arrivé à la conclusion que Urs G. est apte à s'intégrer à la circulation routière.

Test révélateur

Dans le cadre de l'étape suivante, le psychologue a vérifié que Urs G. était aussi apte caractériellement. En l'occurrence, il a utilisé le «questionnaire pour la saisie des traits de la personnalité liés à la circulation routière», test conçu il y a plusieurs années à la demande du bpa par le Centre pour le développement de tests et le diagnostic (CTD) de l'Université de Fribourg, le Prof. Hänsgen et son équipe. Ce questionnaire comprend 167 questions rela-

tives à des thèmes généraux ainsi qu'à des thèmes liés à la circulation routière. Les réponses données permettent d'établir différents bilans. Ceux-ci correspondent à des échelles de valeur qui montrent comment la personne examinée se décrit elle-même comparative-ment à des usagers de la route «passant inaperçus». Pour s'assurer que les réponses correspondent bien à la vérité, le questionnaire comprend également une échelle des mensonges qui montre si la personne questionnée a tenté ou non de cacher quelque chose. Les psychologues ne se laissent en effet pas facilement bernier!

En remplissant le questionnaire, Urs G. a tapoté plusieurs fois son crayon sur la table. Apparemment, certaines questions le contra-riaient. Malheureusement, Martin Keller n'a pas réussi à savoir quelles étaient ces questions. Cela ne joue d'ailleurs aucun rôle – avec toutes les autres informations récoltées, le test doit faire ressortir les éventuels problèmes caractériels.

Lors de l'évaluation, il est apparu que Urs G. avait répondu au questionnaire conformément à la vérité. Le psychologue constate que Urs G. se considère lui-même comme une personne émotionnellement très stable et aussi très scrupuleuse – y compris en matière de circulation routière. Un résultat qui contredit évidemment ses multiples amendes et retraits de permis. Urs G. se décrit également comme une personne plutôt individualiste, indépendante et inadaptée. Ces traits de la personnalité ne constituent pas encore un problème, mais, chez Urs G., ils sont en corrélation avec la circulation routière et ont pour conséquence qu'il a tendance à imposer ses propres intérêts sans se soucier beaucoup de ceux des autres usagers de la route. Pour lui, les lois et les prescriptions ne semblent pas avoir une grande valeur.

La personnalité qui se dégage du test correspond aux particularités manifestées jusqu'ici par Urs G. dans le domaine de la circulation routière. Martin Keller parvient ainsi à la conclusion que Urs G. ne perçoit pas suffisamment les dangers de son comportement et n'adopte donc pas une attitude critique à ce sujet. Le psychologue répond par la négative à une inaptitude à conduire pour des raisons caractérielles, mais il est d'avis qu'une consultation psychologique de 10 à 15 heures au minimum pourrait contribuer à améliorer la situation. Ensuite, une nouvelle expertise caractérielle devrait permettre de décider si Urs G. peut ou non à nouveau s'asseoir derrière un volant.

Uwe Ewert

* Nom modifié par la rédaction

Rafraîchir ses connaissances en matière de circulation routière

«Réussir un examen hier – conduire aujourd'hui», tel est le slogan adopté par la police municipale zurichoise pour proposer des cours aux automobilistes désireux d'adapter leurs connaissances aux plus récentes prescriptions de la loi sur la circulation routière. Après une introduction théorique, les participants pourront s'exercer à freiner correctement, puis à maîtriser des situations quotidiennes en étant accompagnés par un instructeur. Ils prendront enfin part à un débat critique. Les cours d'une demi-journée auront lieu le 28 août et les 6 et 27 septembre 2004 à l'Ecole de cours anti-dérapiage de Regensdorf. Coût Fr. 150.–. Renseignements par téléphone au 079 487 48 86 ou sur le site prv@stp.stzh.ch.

Bienvenue au club!

A l'issue de l'action très positive menée par le bpa dans le cadre d'une distribution de bons de faveur pour l'achat d'un casque, la campagne lancée pour inciter les cyclistes à porter un casque se poursuit: dans toutes les gares qui proposent un service de location Rent-a-Bike, la Suva prêle gratuitement un casque, y compris sa garniture hygiénique. Cette année, 15 terrains de camping qui travaillent avec Rent-a-Bike s'associent également pour la première fois à cette action. Les coursiers qui sillonnent les villes suisses font également de la publicité pour le port du casque: les sacoques de leur vélo sont munies d'un sujet correspondant.

Plus de 5 1/2 millions de véhicules...

... – voitures, motos et camions – ont été enregistrés l'année passée par les postes de comptage automatique de la circulation routière (CACR), soit 1,8 % de plus que l'année précédente. L'augmentation se chiffre à 2 % si l'on ne prend en considération que les routes nationales.

Depuis 1962, l'Office fédéral des routes (OFROU) gère un réseau de compteurs automatiques destinés à recenser la circulation sur les routes suisses. Le réseau compte actuellement 240 compteurs, dont 215 étaient en service permanent l'année dernière. En moyenne, ces derniers ont recensé 5 624 502 véhicules par jour, soit 26 160 par poste de comptage (des comptages doubles ne pouvant être exclus).

Les résultats des comptages constituent un élément important pour la Confédération, les cantons, les régions et les communes en vue de mener une politique prévoyante des transports et de les planifier en toute connaissance de cause. Ils peuvent en outre s'utiliser pour procéder à des analyses relatives à la sécurité routière, l'économie des transports, la protection de l'environnement et la consommation d'énergie.

Quand la forêt nous protège

Chutes de pierre, crues, glissements de terrain: dans les régions de montagne, la nature est reine, parfois au détriment de la population. La forêt, elle, a pourtant des pouvoirs salvateurs...

A découvrir sur les «sentiers didactiques».

En Suisse, personne n'a oublié la tragédie de Gondo, village valaisan emporté en 2001 par un bloc de terrain qui s'était détaché des sommets. Bilan final: treize morts, des millions de francs de dégâts et une bourgade, estampillée à jamais du sceau de la tragédie. Des coulées de boue aux avalanches, en passant par les détachements de rochers et les inondations, la montagne peut être à l'origine de catastrophes lourdes de conséquences sociales et environnementales. Face à ces phénomènes, la forêt s'avère être une puissante alliée. A l'initiative du groupe d'information Forêts et dangers naturels (GIFOD), constitué de représentants de services forestiers cantonaux, de la Direction fédérale des forêts et de l'association suisse Economie forestière, les sentiers didactiques «forêt – protection – population» ont vu le jour en Suisse. Ils visent à informer sur le rôle essentiel joué par les forêts de protection dans certaines régions de notre pays.

La forêt de protection dans tous ses états

Aménagés dans des endroits où les dangers naturels sont évidents, les quatre sentiers didactiques que compte la Suisse pour l'instant (7-8 sentiers sont prévus en tout) abordent les thèmes suivants: «chutes de pierre», «crues et laves torrentielles», «avalanches», «glissements de terrain», «entretien de la forêt», «action durable», «participation» et «découverte de la forêt». Au gré d'un parcours agrémenté de divers postes explicatifs et d'instal-

lations en bois, la forêt révèle sa force contre les dangers naturels. Les indications des panneaux didactiques mettent en lumière son rôle protecteur et rappellent aussi la responsabilité de l'être humain et son rôle actif par rapport à la montagne et au maintien d'une forêt saine et forte. Mandaté pour la réalisation du projet, Klemens Niederberger de Silviva, organisation nationale d'éducation à l'environnement, insiste sur l'importance d'une sensibilisation à long terme: «Nous pouvons garantir une sécurité durable grâce à la forêt de protection seulement si nous investissons en permanence dans cette dernière, et pas seulement de manière impulsive, en réaction à une catastrophe», explique-t-il. Raison pour laquelle les sentiers didactiques répondent à un besoin en information, d'autant plus important pour les populations directement concernées: «A Altorf, les autorités se sont engagées à ce que tous les enfants du lieu se rendent au moins une fois sur le sentier didactique durant leur scolarité, ce qui est très réjouissant», ajoute Klemens Niederberger.

Des constructions approuvées par le bpa

Fort d'une expérience considérable dans le domaine des places de jeux, des barrières et des balustrades, le bpa a été mandaté afin de vérifier la sécurité des constructions en bois prévues en guise de postes d'observation. Ainsi, les plans des différentes constructions ont-ils été soumis à l'œil critique du spécialiste Manfred Engel. Un



standard de sécurité élevé et homogène pour l'ensemble des sentiers didactiques a ainsi pu être défini. En outre, les différents objets n'étaient pas dénués de risques: celui de se coincer les doigts, de glisser sur une pente, de devoir grimper sur des éléments instables ou encore d'être tenté de se hisser au sommet de constructions pas prévues à cet effet. L'expert du bpa a scrupuleusement mis en évidence tous les dangers et la nécessité d'un entretien ad hoc des installations en bois et des sentiers. Élément de la plus haute importance en cas d'accident et de litige au sujet des responsabilités respectives de l'utilisateur et du propriétaire de la structure!



Photo: Klemens Niederberger



Photo: Nicolas Genoud

Un nouveau sentier didactique au Moléson

Unique en Suisse romande, le sentier didactique du Moléson (FR) sera inauguré en juillet 2004. Issu du même concept que les quatre autres, le sentier gruyérien présentera néanmoins quelques particularités: des travaux d'endiguement en bois dans les torrents traversés par l'itinéraire, une stabilisation végétale et l'observation de glissements de terrain sur la rive droite de la rivière Albeuve. Pour François Rime, garde-forestier de la commune de Gruyères responsable du projet, le transfert des connaissances sur la forêt est primordial: «les

caractéristiques et les bienfaits de la forêt de protection sont encore souvent méconnus. Or, si les flancs de nos montagnes n'étaient pas boisés, les glissements de terrain et les inondations seraient beaucoup plus nombreux dans notre région. Grâce à leurs racines, les arbres fixent le sol et le rendent plus perméable. Raison pour laquelle la forêt doit être entretenue et périodi-

quement rajeunie. L'entretien et, par conséquent, la coupe de bois s'avèrent indispensables, ce qui n'est pas toujours compris par la population. Les sentiers didactiques doivent aussi expliquer les raisons de ces interventions humaines, car, ne l'oublions pas, pour faire vivre la forêt, il ne faut pas la considérer comme un musée!».

Dans la région du Moléson, la forêt a été mise à l'épreuve à plusieurs reprises: des coteaux clairsemés témoignent de la force destructrice de l'ouragan Lothard, auquel s'est ajouté le bostryche, particulièrement dévastateur lors des canicules de l'été 2003. Bien fragile, l'équilibre de cet écosystème fait donc l'objet d'une surveillance constante. Ce d'autant plus que, comme toutes les forêts, il est un lieu de conflits potentiels: les usagers sont nombreux, du promeneur du dimanche au champignonneur en passant par l'adepte de quad ou de 4x4. «Le rôle social de la forêt étant toujours plus important, il ne peut être ignoré ou contré. En revanche, il ne doit pas supplanter sa vocation protectrice. Dans ce sens, une démarche de sensibilisation auprès des usagers est un bon complément aux soins apportés par les professionnels que nous sommes», conclut François Rime.

Magali Dubois

Sept sentiers, sept lieux de découvertes

- Grafenort/Engelberg (OW) • Altdorf (UR)
- Werdenberg (SG) • Poschiavo (GR)

Prévus pour 2004 et 2005

- Wägital (SZ) • Adelboden (BE) • Moléson (FR)

Informations: <http://www.foret-protege-population.ch>

Des grillades sans risque

Steaks savoureux et saucisses croquantes mijotent déjà sur votre barbecue. Faites en sorte que rien ne vienne troubler votre plaisir!

- Respecter les prescriptions de sécurité du fabricant du barbecue
- Poser le barbecue sur un support plat, stable et incombustible.
- Il ne faut pas que des matières combustibles se trouvent à moins d'un mètre du barbecue.
- Surveiller les enfants.

Barbecue à gaz: utilisation exclusivement en plein air. En cas d'odeur de gaz: ne pas fumer, ne pas faire de feu, ne pas actionner d'interrupteur, fermer immédiatement le robinet de la bouteille de gaz.

Barbecue à charbon de bois: ne jamais rajouter de liquide d'allumage – risque d'explosion! Attention, les cendres peuvent rester incandescentes durant une journée!



Protection contre les surtensions

Un coup de foudre ou une pointe de tension peut provoquer une surtension sur un appareil électrique. Souvent, l'appareil subit des dommages – et selon les circonstances, un incendie peut même se déclarer! La protection amovible contre le courant de défaut elgard (type PFS301) de ABB Suisse SA protège les appareils électriques de la surtension en détournant l'énergie dommageable vers la terre. Elle se fiche dans la prise à laquelle l'appareil est raccordé. La protection est en vente dans le commerce spécialisé au prix indicatif d'environ Fr. 50.- Informations détaillées: www.abb.ch.



Lampe avec socle de sécurité

Une lampe économe en énergie Aladin munie d'un socle de sécurité EURO H19 à verrouillage «snap-in» est simple à remplacer. Le socle reste dans la douille et il n'y a aucun risque de s'électrocuter.

La lampe Aladin 2000 (puissance 12 W et 20 W) est en 2 parties; elle se compose d'une spirale en verre avec ballast électronique et d'un socle avec filetage extérieur E27 à autoverrouillage. La lampe Aladin 3000 (puissance 7 W, 12 W et 20 W) est en 3 parties. La partie lumineuse est interchangeable et peut se dissocier du ballast électronique à l'aide d'une fiche supplémentaire. En cas de panne, il n'est plus nécessaire de remplacer toute la lampe.

Les lampes sont en vente dans le commerce spécialisé; disponibles dans les couleurs «blanc chaud» et «lumière naturelle», leur prix se situe entre Fr. 20.– et Fr. 35.–. Elles ont la taille d'une lampe à incandescence, mais consomment beaucoup moins d'énergie. Informations détaillées: www.cc.cardicommerce.ch.

L'aventure responsable



Photos: Kobler und Partner

En haute montagne, l'observation de la situation météorologique est vitale.

Rafting, canyoning, saut à l'élastique... ces dernières années, les activités mêlant performance et aventure ont connu un véritable boom. Avec parfois quelques incertitudes au sujet des responsabilités respectives des entreprises et de la clientèle.

Nul besoin d'être intrépide pour se laisser tenter par une expérience de canyoning ou de saut à l'élastique... Souvent, l'effet de groupe suffit à inciter les plus réticents à se lancer. Et lorsque ce n'est pas pour le fun pur, ce peut être pour renforcer les liens dans une équipe professionnelle afin d'en améliorer les performances. Mais cette clientèle à la recherche de sensations fortes est-elle suffisamment bien informée des dangers et de sa responsabilité en cas d'accident? Les entreprises font-elles, de leur côté, véritablement leur maximum pour garantir une sécurité optimale? En juillet 1999, le dramatique accident de canyoning du Saxetenbach jetait

une lumière crue sur ces questions. Depuis, grâce à la Fondation «Safety in adventures» notamment, des progrès considérables ont été réalisés. Le bpa y est représenté parmi d'autres organisations soucieuses de promouvoir la sécurité dans les activités en plein air et d'aventures.

La responsabilité de l'entreprise au premier plan

La Fondation délivre un label attestant du standard élevé de sécurité de l'offre commerciale d'activités potentiellement à ris-

que. Pour une entreprise, la procédure de certification doit permettre à la fois de vérifier la conformité aux exigences du modèle «Safety in adventures», de diminuer la fréquence et la gravité des accidents liés à la pratique de ces activités et d'augmenter le capital de confiance dont bénéficient les prestataires de services. Une fois le label obtenu, des contrôles sont effectués tous les ans. Cette démarche a pour avantage de clarifier – tant que faire se peut – la question de la responsabilité: «Les entreprises contractent un double engagement: elles doivent assurer une sécurité maximale, mais aussi être transparentes au sujet des risques encourus par la clientèle. Avec cette garantie de sécurité maximale, les clients ont le choix de prendre le risque et d'en assumer les responsabilités en cas d'accident, ou de ne pas le faire», indique Eveline Lanz, présidente de la commission d'experts de la Fondation. Sur la question de l'introduction d'une obligation de certification pour l'ensemble des entreprises actives dans le domaine, la jeune femme ne cache pas ses espoirs: «La certification sert tant les intérêts des clients que ceux des entreprises. Nous en avons fait part

à la commission du Conseil national compétente et ne serions pas mécontents que la situation évolue dans ce sens».

A ce jour, sur une trentaine d'entreprises suisses offrant des activités estivales, dix ont obtenu le label de qualité de la Fondation «Safety in adventures». Cinq autres devraient suivre avant le début de la belle saison, ce qui signifie que la moitié du marché joue déjà le jeu. Reste encore à convaincre les entreprises dont l'offre se concentre sur l'hiver!

Informations

Fondation «Safety in adventures»
Münsterplatz 3, 3011 Berne
Personne de contact: Eveline Lanz Kaufmann,
e-mail: eveline.lanz@vol.be.ch,
Tél. 031 633 40 74, www.safetyinadventures.ch

Les critères de qualité pour l'obtention du label

- L'entreprise doit être dirigée par des personnes hautement conscientes des questions de sécurité.
- Elle est constituée de collaborateurs formés et expérimentés.
- Une analyse des risques dans les disciplines sportives proposées est effectuée.
- Des mesures visant à réduire les risques sont prises.
- Le système de sécurité est documenté.
- Tous les accidents et incidents sont répertoriés dans le but d'en rechercher une diminution constante.
- Chaque année, la conformité de l'offre aux exigences du modèle est vérifiée.

Texte et interview: Magali Dubois

«Un jeu fascinant avec la montagne»

Spécialisée dans les expéditions en haute montagne et le trekking, l'entreprise bernoise Kobler & Partner SA vient d'obtenir son label «Safety in adventures». Rencontre avec Kari Kobler, son directeur.

bpa actuel: Kari Kobler, en quoi les activités proposées par votre entreprise sont-elles dangereuses?

Kari Kobler: Elles comportent des dangers liés non seulement au facteur humain – toujours difficile à maîtriser totalement – mais aussi à un facteur externe essentiel: la météo! Pour mettre toutes les chances de notre côté, la préparation – celle des guides, mais aussi de nos clients – doit être optimale. Notre travail, c'est une sorte de jeu fascinant avec la montagne dans lequel le guide doit rester humble. Pour la sécurité de tous, il doit savoir reconnaître les limites et, parfois, renoncer.

Pourquoi avez-vous souhaité faire certifier votre entreprise?

Auparavant, notre branche ne disposait d'aucun standard de sécurité approuvé par une instance officielle. Pour nous, c'était une lacune à combler. Nous avons donc collaboré avec la société mandatée par la Fondation «Safety in adventures» – l'Association suisse pour les systèmes de qualité et de management – afin de définir les critères de qualité. En fin de compte, nous sommes la première entreprise de notre type à obtenir ce label dans notre pays, ce qui sera sans doute très bon pour notre marketing.

Qu'avez-vous à offrir de plus qu'une entreprise non certifiée?

Des exigences de sécurité transparentes et élevées. Chez nous, les clients doivent être au bénéfice d'une solide expérience et d'une bonne condition physique pour pouvoir participer à certaines activités. Nous avons un entretien préalable individuel avec chaque client potentiel. Ils sont informés des conditions de participation et doivent signer un contrat spécifique pour les expéditions. En contrepartie, nous sommes l'une des seules entreprises à emporter un téléphone satellite, une trousse de secours bien fournie et un caisson d'oxygène dans toutes les expéditions. Nos réseaux sont développés au point qu'en cas de pépin, nous pouvons garantir à quiconque d'être secouru par hélicoptère dans les meilleurs délais, que ce soit au Népal, en Amérique du Sud ou en Antarctique! Tous nos guides bénéficient de formations pointues et doivent suivre des cours de formation continue.

Notre certification nous impose aussi de développer notre matériel d'information pour les clients. Nous avons notamment mis au point une check-list à l'attention de nos clients tentés de prendre de l'avance sur le groupe ou de partir seul, contre l'avis du guide. Cela a l'avantage de clarifier la question des responsabilités. Tant que faire se peut!

Etes-vous pour l'introduction d'une obligation de certification?

Non, car je trouve que l'Etat ne doit pas s'immiscer partout. D'autre part, on devrait laisser le choix aux uns et aux autres de se profiler de cette manière ou non.



swimsports.ch

Avant les premières baignades nous avons le plaisir de vous présenter swimsports.ch, interassociation des fédérations et institutions suisses intéressées par les sports aquatiques dont les tâches et les objectifs sont les suivants:

- Offrir aux enfants, aux adolescents et aux adultes la possibilité d'apprendre à nager sous la direction de professeurs compétents.
- Offrir à la majorité des gens de toutes les catégories d'âge la possibilité de pratiquer la natation sous l'une de ses multiples facettes.
- Garantir une formation de très haute qualité aux professeurs de natation.
- Coordonner les tests suisses de natation.
- Promouvoir les projets intéressants en matière de natation.
- Gérer un centre national d'information et de service au profit des membres et autres milieux intéressés.

Cours, calendrier de natation (agenda de toutes les traversées de lac et descentes de rivière) et informations détaillées, voir sous le site www.swimsports.ch.

Enjoy sport – protect yourself

Pour l'arrivée de la saison d'été, le bpa a rafraîchi l'image de sa campagne **Enjoy sport – protect yourself** appelée à s'étendre sur plusieurs années. Cette nouvelle image est plus colorée et plus impertinente; les sportifs figurant sur l'affiche renvoient aux quatre disciplines sportives concernées (VTT, roller, ski et snowboard).

Comme précédemment, le leitmotiv visuel de la campagne s'appuie sur le fameux jeu des sphères qui s'entrechoquent. Des spots seront diffusés par la Télévision suisse pendant les Jeux olympiques d'été. Un nouveau concours doté de prix très intéressants a également été lancé. Pour de plus amples informations, consultez le site www.enjoysport.ch.



Merveilleuse croisière ...

Avec le triomphe d'Alinghi, la popularité de la voile ne cesse de croître dans notre pays et les gens apprécient de plus en plus de passer leurs vacances sur l'eau. Un skipper expérimenté nous dévoile les mesures de sécurité à prendre pour les équipiers avisés.

L'enthousiasme soulevé par des vacances sur un voilier, un yacht ou une péniche est contagieux. Parfois, des vacances sur l'eau peuvent même s'assimiler à une sorte de toxicomanie! Il suffit de vaincre sa crainte du mal de mer et de la promiscuité imposée par la vie à bord pour passer des vacances de rêve sur un lac suisse, en mer ou sur des fleuves et canaux navigables.

Sur de nombreux canaux européens, il est possible de louer et de piloter un bateau sans être titulaire d'un permis spécial. Et en mer ou sur un lac, on s'attachera les services d'un skipper qui dispose des diplômes nécessaires et qui est donc aussi au bénéfice d'une excellente formation en ce qui concerne les questions de sécurité à bord.

Il est néanmoins recommandé aux vacanciers de ne pas faire une confiance aveugle au commandant de bord, mais de vérifier également la fiabilité et l'état des équipements et du matériel de sécurité embarqués. Il est très important de procéder à cette vérification plutôt que de se préoccuper de l'allure du luxueux bois exotique du pont, de la grandeur de la cabine (la „chambre à coucher“), de l'épaisseur des matelas ou du confort de la douche – arguments régulièrement avancés pour vanter les atouts d'un yacht de luxe ou d'une croisière lacustre.

Voici comment faire pour tester le sérieux d'un skipper et agir efficacement sur la sécurité:

- Réclamer le rapport d'inspection du pneumatique de sauvetage. Chaque année, un office d'inspection dûment autorisé doit vérifier et attester par un document muni de son tampon que la réserve d'eau potable, les fusées de détresse et la trousse de premiers secours sont opérationnelles et que la cartouche d'air comprimé gonflera correctement le pneumatique en le lançant à l'eau et en tirant sur la sangle d'ouverture.
- Vérifier les extincteurs. L'indicateur de pression se trouve-t-il dans la plage verte (pression suffisante en cas de nécessité) et une date ainsi qu'une signature confirment-elles que les extincteurs ont subi un contrôle annuel?
- Vérifier l'état joints en caoutchouc des bouteilles de gaz et la date de péremption de celles-ci. Un skipper qui ignore ces paramètres met ses équipiers en grave danger! Un joint peut devenir cassant, et une petite fuite de gaz suffit pour provoquer une explosion!



Avec trente ans d'expérience de la haute mer, dont dix ans en qualité de professionnel à bord d'un voilier, Frederik Briner connaît les éléments déterminants en matière de sécurité: fiabilité et approche sérieuse des choses. Informations pour vacances à la voile et formation des skippers:

www.segeln-navigator.ch.

- Vérifier l'état des gilets de sauvetage: les garnitures de flottabilité en mousse, l'enveloppe en toile et les sangles sont-elles intactes?
- Les gilets de sauvetage sont-ils munis d'une poche pour y introduire une torche durant la nuit? C'est en l'occurrence la seule chance d'être repéré et secouru. Tenir une torche verticalement et l'enclencher pour s'assurer que les batteries sont en ordre.
- Veiller à l'organisation d'un exercice «homme à la mer» pendant les premières heures de la croisière afin que chacun sache exactement que faire en cas de nécessité.
- Vérifier l'existence du livre de bord. Le commandant de bord est tenu de remplir un livre de bord qui, en cas d'incident, permettra de reconstituer la croisière. Le livre de bord répond-il aux exigences requises par le législateur ou comporte-t-il uniquement deux écritures par jour (départ, arrivée)?
- Le skipper a-t-il un comportement exemplaire? Porte-t-il lui-même un gilet de sauvetage lorsqu'il ordonne à ses équipiers d'endosser leur gilet de sauvetage?

Frederik Briner

Un arrêt du Tribunal fédéral le confirme: le conducteur d'un véhicule doit faire preuve d'une prudence particulière à l'égard des enfants, même s'ils sont accompagnés par un adulte censé les surveiller de très près.

Prudence

même en présence d'enfants accompagnés!



Cas pratique

Au volant de son 4x4 offroad, X circulait à l'intérieur d'une localité en direction de la vallée sur une route peu fréquentée. Un garçonnet de cinq ans et son accompagnatrice âgée de dix-huit ans tout juste se trouvaient sur le bord gauche de la chaussée au débouché d'une route privée. L'enfant se tenait à gauche de son accompagnatrice, hors de vue de X, derrière la jeune femme et donc en partie caché pour lui. Tous les deux s'apprêtaient à traverser la chaussée. Ils attendaient qu'une voiture circulant en direction de la montagne ait passé. Après le passage de celle-ci, le garçonnet qui se tenait derrière son accompagnatrice a soudainement sauté sur la chaussée. Au même moment, le 4x4 offroad approchait de la droite à une vitesse de 30 à 40 km/h. Quand bien même X avait ralenti et se tenait prêt à freiner, la collision était inévitable. L'avant du véhicule a percuté la tête du garçonnet et l'a projeté sur la chaussée. Le garçonnet est décédé des suites de ses graves blessures crâniennes. Toutes les instances cantonales ont lavé X de l'inculpation d'homicide par imprudence. Le ministère public n'a toutefois pas accepté cet acquittement; il a donc décidé de porter l'affaire devant le Tribunal fédéral.

Jugement et attendus

Le Tribunal fédéral a approuvé le recours du ministère public pour les raisons suivantes: lorsqu'un enfant accompagné par un adulte peut effectivement donner l'impression que son comportement est contrôlé et maîtrisé par l'adulte – si celui-ci le tient par exemple par la main –, le conducteur du véhicule peut certes croire que l'enfant va se tenir correctement sans envisager qu'il puisse brusquement adopter un comportement imprévisible. Il ne faut toutefois pas en conclure que le conducteur ne doit pas faire preuve de la prudence particulière requise par la loi (art. 26, alinéa 2 LCR, loi sur la circulation routière) à l'égard des enfants accompagnés. Même si X a fait preuve d'une certaine prudence en ralentissant et en se tenant prêt à freiner, il lui est reproché un manquement à son devoir de diligence. Il n'aurait pas dû faire attention uniquement à l'accompagnatrice, mais également se concentrer sur le comportement de l'enfant. Il n'aurait en particulier pas dû croire que l'accompagnatrice tenait l'enfant par la main sans en être véritablement persuadé. Il n'a également pas tenu compte du fait que l'enfant pouvait ne pas l'avoir aperçu. Dans ces conditions, il n'aurait pas dû croire que l'enfant qui s'apprêtait manifestement à traverser la chaussée avec son accompagnatrice allait forcément se comporter d'une manière cor-

recte. Il était par conséquent tenu de signaler son arrivée pour le moins en klaxonnant et même en ralentissant suffisamment pour être, si nécessaire, en mesure de s'arrêter avant de renverser les deux piétons.*

Commentaire

La loi sur la circulation routière oblige le conducteur d'un véhicule à faire preuve d'une prudence particulière à l'égard des enfants (art. 26, alinéa 2 LCR, art. 4, alinéa 3, et art. 29, alinéa 2 OCR, ordonnance sur les règles de la circulation routière). Conformément à l'arrêt du Tribunal fédéral, ces règles s'appliquent également à des enfants accompagnés par des adultes (par exemple enfants en début de scolarité sur le chemin de l'école). En matière de circulation routière, la responsabilité de la sécurité de l'enfant accompagné est supportée collectivement par l'adulte qui l'accompagne (conducteur ou conductrice du véhicule/accompagnateur ou accompagnatrice de l'enfant).

Regula Stöcklin

* Arrêt du 26.5.2003 (ATF 129 IV 282)

Le bpa au chevet des entreprises

Dans la plupart des entreprises, les accidents non professionnels constituent l'une des causes les plus importantes de l'absentéisme des employés. Raison pour laquelle le bpa leur propose diverses prestations. Prise de température à la Banque Cantonale Vaudoise.



André Frachebourg

Chargé de sécurité à la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) depuis quatre ans, André Frachebourg est responsable tout à la fois de la protection des biens, des personnes et des données physiques. C'est dire que son domaine d'activités recouvre tant les interventions propres à la sécurité bancaire (système d'alarmes, gestion des équipes de gardiennage, etc.) que les aspects liés à la sécurité et à la santé au travail. Comme on peut aisément l'imaginer, les accidents professionnels sont relativement rares dans l'univers bancaire: «La statistique que nous tenons depuis quelques années dépeint une si-

tuation typique pour une entreprise du secteur tertiaire: les accidents professionnels sont nettement moins nombreux que les accidents non professionnels», explique le chargé de sécurité, étayant ses propos de quelques chiffres: en 2002, la BCV recensait 41 accidents de travail, dus principalement à de la maladresse ou de l'inattention et survenus sur le lieu de travail, dans le cadre de cours professionnels ou sur le trajet entre le travail et le domicile. Parallèlement, 340 accidents ont eu lieu en dehors du contexte professionnel. Les chutes, le football et le ski constituent le trio de tête des causes de ces accidents.

Pour une prévention mieux ciblée

Comptant quelque 1960 places de travail en Suisse, la BCV travaille en collaboration avec le bpa depuis 2001. Sur l'initiative de Christian Wyssmüller, consultant entreprise du bpa pour la Suisse Romande, une campagne d'affichage sur les accidents non professionnels a été réalisée sur les deux grands sites de Saint-François à Lausanne et du CAB à Prilly. Les présentoirs mis à disposition à cette occasion n'ont pas manqué d'attirer l'attention, les premiers mois du moins: «Au début, les gens étaient curieux de découvrir la diversité des brochures informatives offertes par le bpa. Avec le temps, l'intérêt est retombé. D'où mon envie, à l'avenir, de faire des actions plus modestes, mais peut-être plus régulières et plus ciblées sur des thèmes saisonniers», commente André Frachebourg.

La promotion de la santé et de la sécurité joue un rôle de premier plan dans la lutte contre l'absentéisme dans l'entreprise. Toutefois, comme le rappelle le chargé de sécurité, elle se heurte aussi à quelques obstacles: «Certains messages sont difficiles à faire passer dans une société telle que la nôtre, très respectueuse de la liberté individuelle et de la sphère privée. De concert avec le Département des ressources humaines, nous veillons à ce que les gens se sentent interpellés sans avoir l'impression qu'on empiète sur leurs plates-bandes». Concrètement, à la BCV, les messages de prévention sont diffusés par le biais du journal interne et du placardage des affiches des campagnes bpa. Ce type de démarche est-il suffisamment offensif pour influencer le comportement des gens? Le propos d'André Frachebourg reste nuancé: «Quand bien même il nous est impossible d'évaluer de manière chiffrée son impact réel, nous savons que les employés reçoivent le message et espérons qu'ils le mettent en pratique! C'est donc sur cette voie que nous poursuivrons, en espérant que, de son côté, le bpa gagne en visibilité dans les entreprises, mais aussi dans les manifestations sportives, sur les pistes de ski, partout où ses conseils peuvent s'avérer utiles!».

Magali Dubois

Les conservateurs contemporains souhaitent rendre l'histoire accessible au public: les journées du patrimoine et leurs succès en sont la parfaite illustration.

Comment assurer la sécurité du visiteur?

Adapte-t-il son comportement au site? Tour d'horizon avec un chef-délégué à la sécurité.



Edifices historiques (2): **Château de Chillon**

Le château de Chillon a bercé notre enfance, avec François de Bonivard, son célèbre prisonnier enchaîné, chanté par Lord Byron. En ce milieu des années 1950, nous habitons sur la Riviera vaudoise et nos parents nous avaient expliqué que nous pourrions jouer avant et après la visite, mais que dans un château historique, comme dans une église ou un musée, une attitude de retenue s'imposait, ce qu'en son temps, trop heureux d'être de sortie, nous concédions volontiers.

Autres temps, autres soucis, et c'est la question que pose le Conservateur cantonal des monuments historiques, Eric Teysseire, lorsqu'il prend contact avec le bpa. Comment appréhender la question de la sécurité du public dans les monuments historiques? «Les conservateurs sont confrontés aux contraintes de sécurité que la société contemporaine exige». Est-ce que le monument prime sur le visiteur, et celui-ci doit-il adapter son comportement au site ou faut-il sécuriser à outrance pour satisfaire les besoins de consommation du public?

En compagnie de Jean Nicollier, architecte mandaté par les monuments historiques, nous faisons le parcours du «visiteur» qui va nous permettre, en sa compagnie, de réfléchir et d'établir une déontologie de prévention.

La visite commence par les sous-sols; nous foulons le rocher d'origine et constatons que le sol est inégal. Les grilles et autres obturations font l'objet d'un contrôle systématique. Un escalier de service permet d'accéder à une porte condamnée au public; ne serait-il pas plus simple d'en interdire l'accès? Rendre les dangers visibles, clarifier les itinéraires, guider le visiteur, le rendre attentif, en un mot: le responsabiliser.

Selon les termes de la norme SIA 358, nous sommes dans une situation de risque 2, ce qui signifie que les enfants sont à priori sous la surveillance des parents. Les fenêtres de la Salle des Chevaliers sont d'ailleurs entrouvertes. Les banquettes qui bordent les fenêtres de chaque côté – autrefois des places de travail importantes – incitent à accéder à la tablette découpée en pleine muraille. Nos ancêtres devaient avoir d'autres soucis que la prévention des chutes d'enfants. Aujourd'hui, cependant, il n'en va plus de même, nous devons tout faire pour protéger les jeunes visiteurs.

Au palier d'accès des tours, nous discutons des escaliers d'accès en bois. Il s'agit de faciliter la visite et d'éviter tout faux pas en améliorant simultanément le confort de l'utilisateur – un escalier sera refait à neuf. Les améliorations ponctuelles viseront essentiellement à supprimer des points dan-

gereux ou à augmenter la sécurité par ajout d'un élément: traverse dans une barrière, rehaussement d'un garde-corps, barreau au travers d'une meurtrière.

Arrivés dans le corps de garde et sur le chemin de ronde, notre hôte nous montre des améliorations déjà réalisées. La pratique contemporaine privilégie une architecture moderne, bien distincte de l'historique. On est donc bien loin de Viollet-Leduc qui rajoutait toutes sortes d'éléments en «faux vieux», éléments qui lui semblaient embellir les lieux.

Notre visite s'achève par la cour intérieure du château: terrasses, jardinets, lieux d'aisance. Après discussion, il se dégage une vision humaniste de prévention, basée sur le plan de sécurité et l'appréciation du risque. Nous recommandons à ce sujet la lecture de la documentation D0158 de la SIA «Garde-corps et allèges – A propos de l'application de la norme SIA 358» (voir également bpa actuel 2004/1).

Claude Béguin

Viêt-nam

Scène de rue typique à Hanoï, photo prise par Jeannette Jufer, collaboratrice du bpa: comme une minorité seulement de la population peut s'offrir une voiture, la moto est le principal moyen de transport – et le restera longtemps encore puisque 800 nouvelles motos sont chaque jour mises en circulation à Hanoï! La pollution de l'air est désastreuse. La raison pour laquelle de nombreuses femmes dissimulent leur visage derrière un foulard est toutefois différente: elles accomplissent parfois de longs trajets entre la campagne et la ville ou vice-versa et se protègent contre le soleil, car leur peau doit absolument rester claire.

La circulation est très dense et extrêmement bruyante (concert permanent de coups de klaxon!); elle est lente et ininterrompue, de sorte qu'un piéton peut traverser la chaussée plus facilement qu'on le pense – «ouvrir l'œil et traverser», et les véhicules s'écartent d'eux-mêmes. Généralement, les gens se respectent les uns les autres et ne forcent pas la priorité, mais cèdent volontiers le passage.



service

Rédition des dépliants du bpa

La série de dépliants bpa fait actuellement l'objet d'une réédition. La teneur des documents est très largement conservée, mais présentée sous une forme plus concise. La nouvelle présentation standard adoptée fait en sorte que les fiches sont plus claires. Elles peuvent se commander sur le site www.bpa.ch (moyens d'information) ou par fax-réponse.

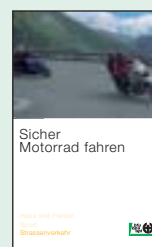
Jusqu'à ce jour, les titres suivants ont été réédités:



Ib 9605 **Tout feu, tout flamme**
Nombreux conseils pour agir correctement avec le feu à son domicile et pendant les loisirs.



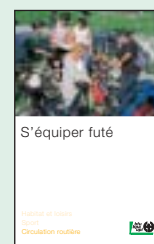
Ib 9609 **Les toxiques sous surveillance**
L'essentiel sur les risques d'intoxication par des médicaments, cosmétiques, produits chimiques, plantes, denrées alimentaires et autres matières.



Ib 9910 **Motocyclisme en sécurité**
Test sur le comportement personnel pour motocyclistes.



Ib 0111 **Point de chute!**
Résumé des principales mesures de sécurité à prendre contre le risque de chute – type d'accident le plus fréquent.



Ib 0107 **S'équiper futé**
Aperçu de l'équipement préconisé pour des cyclistes et nombreux autres conseils.